



790, Salaberry Québec, Qué. G1R 5E3



CODE D'ÉTHIQUE DE L'ADEPTE

La pratique du Taekwondo a pour but de promouvoir un corps en santé, un esprit aiguisé, un bon esprit sportif et la perfection des comportements moraux. C'est pour ces raisons que l'adepte du Taekwondo doit saluer au début de chaque cours le Crédo du Taekwondo, il se rappelle alors les valeurs de cette discipline.

- ❖ Courtoisie
- ❖ Intégrité
- ❖ Persévérance
- ❖ Contrôle de soi
- ❖ Courage

Pour bénéficier au maximum de la pratique du taekwondo, l'adepte doit avoir des attitudes et des comportements qui découlent du plus pur esprit sportif. L'important n'est pas nécessairement de gagner ou de perdre, mais bien la manière dont il pratique le taekwondo.

POUR OBTENIR LE MAXIMUM DE PROFIT DU TAEKWONDO, L'ADEPTE DOIT :

- s'entraîner pour s'amuser et améliorer sa condition physique en se rappelant que le taekwondo n'est pas une fin mais un moyen;
- observer rigoureusement le credo du taekwondo et démontrer un esprit sportif;
- respecter son entraîneur et ses dirigeants et obéir aux directives propres à son bien-être;
- apporter la même considération et collaboration à toutes les autres personnes qui pratiquent le taekwondo;
- respecter les adversaires et leurs supporteurs;
- accepter et respecter en tout temps les décisions des officiels;
- rester maître de soi et assumer l'entière responsabilité de ses gestes;
- soigner sa conduite dans et hors des dojangs en utilisant un langage convenable;
- s'entraîner avec intensité sans se décourager face à l'échec et sans vanité lors de la victoire;
- respecter le bien d'autrui.

N.B : Ce code d'éthique est largement inspiré du Code d'éthique du Club de taekwondo Chutes-Chaudière.
http://www.tkdcc.com/afficher_articles_tkdcc.php?section=10